

Des chantiers financés par le Conseil départemental avancent

En cette période de confinement, si certains chantiers financés par le conseil départemental du Gard attendent des jours meilleurs, d'autres s'organisent pour venir en aide à la population et en particulier aux plus démunis.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, le conseil départemental a mis en place, en partenariat avec l'association Offres et demandes, la fabrication de masques. Des rouleaux de tissus et des bobines de lycra ont été remis aux couturières qui se sont déjà mises à l'ouvrage.

Consolidation de la digue

Concernant la consolidation de la digue, Denis Barrat a confirmé la reprise des travaux par la société Cofex chargée de la réalisation des joints. Pour pouvoir continuer le mur en maçonnerie, assuré par l'entreprise Le-grand, il faudra encore attendre,

la distanciation indispensable à la sécurité des ouvriers n'étant pas envisageable. La circulation a été rétablie dans les deux sens pour les camions et ce chantier devrait se terminer rapidement.

Sur la voie verte

Sur la voie verte, après la dépose des rails métalliques et des traverses, l'inspection des ouvrages d'art, des murs et du tunnel, le broyage du ballast se poursuit et la réparation des ouvrages d'art devrait s'enchaîner. Piétons, vélos, cavaliers peuvent déjà emprunter la voie qui offre un lieu de promenade et de dé-

placements doux très sécurisés.

Au niveau de la garette, le seul obstacle qu'il reste est la traversée de la RD 982 afin de permettre de rejoindre le centre-ville.

Un aménagement est envisagé avec la matérialisation d'un passage piéton et des incitations aux automobilistes pour ralentir.



La voie verte est devenue un lieu de promenade privilégié.

tir.

Enfin, la CD 366 reliant Anduze à Boisset sera prochainement aménagée en chaussidou permettant une circulation respectueuse entre piétons, cyclistes et voitures. Une bande d'1m à 1,50 m sera délimitée de chaque

côté, zone que les automobilistes ne pourront pas emprunter sauf en cas de croisement avec un autre véhicule. Les appels d'offres sont en cours et dans un avenir proche, cette chaussée partagée sera plus propice à la circulation piétonne et cycliste.